



Les Nouvelles calédoniennes – 13 janvier 2018

« Il faut innover pour améliorer la couverture en eau potable »

CONSOMMATION. Un des plus hauts cadres de Suez, Bertrand Camus, est venu visiter les filiales locales du groupe, la Calédonienne des Eaux et Aqua Nord. Pour lui, les autorités doivent continuer l'effort d'investissement sur l'eau et l'assainissement.

ENTRETIEN avec Bertrand Camus

Comment jugez-vous la situation de la Calédonie sur les questions d'eau et d'assainissement ?

Ce que j'ai déjà dit à mes interlocuteurs ici, c'est que la Calédonie n'a pas à rougir de ses équipements.

Quand je regarde les stations d'épuration qui ont été construites à Nouméa et à Dumbéa, on est sur des traitements membranaires avec beaucoup d'automatisation, des contrôles à distance... Ce sont des stations qui sont vraiment dans le top de ce qui se fait technologiquement et beaucoup de collectivités en Métropole n'en sont pas à ce niveau-là. On peut aussi citer des expériences qui sont menées dans le pays depuis plusieurs années, comme la réutilisation des eaux usées pour de l'arrosage, à Nouméa, et qui sont des sujets qui commencent tout juste à être abordés en Métropole.

Il y a tout de même un certain manque d'équipement, notamment dans les communes de Brusse...

Il y a effectivement des domaines où des zones sur lesquelles la Nouvelle-Calédonie est en phase de développement. Les enjeux ne sont pas les mêmes partout : si on regarde Kou-



Photo: Christine Ruel

Bertrand Camus est directeur général de Suez Eau France, l'ex-Lyonnais des eaux. Il est aussi directeur général adjoint de Suez Eau Europe et président de la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau.

mac, des investissements ont déjà été faits dans les systèmes d'assainissement des eaux. Il faut préciser que sur ces sujets il faut du temps. Les réseaux d'eau et d'assainissement en Métropole se sont développés sur une période de 30 à 40 ans. Beaucoup d'efforts ont été faits en Calédonie et ils continuent. Ce que je pense, c'est qu'il faut innover pour améliorer la couverture en eau potable, pour trouver des solutions qui permettent d'assurer la qualité du service à des prix abordables. S'il faut tirer des kilomètres de tuyau pour raccorder quelques personnes, ces solutions traditionnelles ne seront pas forcément celles qui permettront d'atteindre 100 % de couverture d'eau potable.

Quelles solutions Suez peut proposer ?

Il faut préciser que sur ces sujets il faut du temps. Les réseaux d'eau et d'assainissement en Métropole se sont développés sur une période de 30 à 40 ans. Beaucoup d'efforts ont été faits en Calédonie et ils continuent. Ce que je pense, c'est qu'il faut innover pour améliorer la couverture en eau potable, pour trouver des solutions qui permettent d'assurer la qualité du service à des prix abordables. S'il faut tirer des kilomètres de tuyau pour raccorder quelques personnes, ces solutions traditionnelles ne seront pas forcément celles qui permettront d'atteindre 100 % de couverture d'eau

potable. Nous travaillons sur des solutions qui permettent de se doter de petites unités de traitement décentralisées. Pour ça, on développe par exemple des capteurs qui permettent de contrôler la qualité de l'eau à distance. La technologie permet aujourd'hui d'effectuer des analyses bactériologiques en quelques minutes ou en trois heures au lieu de 48 à 72 heures. On travaille aussi sur la problématique connexe de l'énergie : nous avons un projet pilote qui s'appelle Osmose, et qui permet de dessaler l'eau de mer avec de l'énergie solaire. La technologie peut aussi répondre aux besoins d'économie d'eau, importants vu les problèmes de sécheresse. C'est un des objets de notre partenariat avec la ville de Nouméa.

Vous avez rencontré des élus du Nord et du Sud pendant votre séjour. Vous ont-ils exprimé une volonté d'avancer rapidement sur les sujets touchant à l'eau ?

Tous les responsables que j'ai rencontrés, à tous les niveaux, partagent les mêmes objectifs d'arriver à une couverture universelle d'eau potable et à développer l'assainissement collectif. Il faut avancer en faisant évoluer la réglementation. Et bien sûr, la question des financements est centrale. Mais quand on analyse les investissements nécessaires en termes de pourcentage du PIB et quand on les compare avec tout ce que ça apporte en termes sanitaire et environnemental, ça n'est pas grand-chose. Il faut trouver la bonne organisation, la bonne planification. En Métropole, ont été développées des agences de l'eau pour répondre à ces questions et mettre en place une sorte de pérennité, ça pourrait être une voie. Enfin, je rajouterais qu'il ne suffit pas de construire des installations : il faut les entretenir, les maintenir et les exploiter. C'est là qu'une société comme la nôtre a un vrai savoir-faire.

Charlie René
charlie.rene@inc.nc

Repères

Encore du travail

D'après Bertrand Camus, 80 % de la population calédonienne a accès à un réseau d'eau potable et près de la moitié à un système d'assainissement collectif. « Il y a du travail, reconnaît-il. Mais ça n'est pas non plus titanesque. Je rappelle qu'en Europe, il n'y avait presque pas de stations d'épuration sur le pourtour méditerranéen à la fin des années quatre-vingt ».

Des assises de l'eau

La Calédonie a connu quatre grandes sécheresses en quatre ans et a plus que jamais conscience de la valeur de l'eau. C'est une des raisons qui poussent à l'organisation de nouvelles assises de l'eau, prévues d'ici la fin du premier semestre 2018. Elles doivent traiter à la fois des questions d'alimentation des populations, d'assainissement, d'environnement, d'agriculture, d'industrie et de mines (des secteurs gourmands en eau). « La Calédonienne des Eaux et Suez y participeront bien sûr et se rendent disponibles pour faire profiter de toute l'expérience du groupe », assure Bertrand Camus. Des assises de l'eau avaient déjà eu lieu en Calédonie en mai 2006, portées par le Conseil économique, social et environnemental.

Rencontres régionales

Un autre rendez-vous sur l'eau doit avoir lieu en août avec la réunion, à Nouméa, de la Pacific Water and Wastewater Association, association des sociétés d'eau et d'assainissement du Pacifique. « Cela peut être l'occasion pour Suez d'exporter son savoir-faire, grâce à nos deux piliers dans le Pacifique, la Calédonie et la Polynésie », explique Bertrand Camus. Plusieurs pays de la région développent leur système d'eau ou assainissement et notamment Fidji qui a lancé la construction de plusieurs centrales de traitement. Des experts du groupe Suez basés en Calédonie travaillent déjà sur ce dossier.

« Les solutions traditionnelles ne seront pas forcément celles qui permettront d'atteindre 100 % de couverture d'eau potable. »

La Calédonienne des Eaux en chiffres

Dans l'océan Suez, géant du secteur de l'eau et des déchets qui rassemble 90 000 collaborateurs sur cinq continents pour près de 2000 milliards de francs de chiffre d'affaires, la Calédonienne des Eaux (CDE) peut paraître n'être qu'une goutte. Mais la société créée en 1989 bénéficie d'une très solide implantation locale, et d'un chiffre d'affaires - plus de 5 milliards de francs - qui en font « une filiale des plus importantes » pour Suez Eau France, principale filiale du groupe et ex-Lyonnais des Eaux, actionnaire historique de CDE. Nouméa, le Mont-Dore,

Dumbéa, Païta, La Foa, Bourloupuris... Aujourd'hui, la CDE peut compter sur plusieurs délégations de service public sur l'exploitation, la gestion et l'entretien des réseaux d'eau potable et intervient comme prestataire partout dans le pays. En tout, ce sont 195 000 Calédoniens qui dépendent de ses services en matière d'eau potable - pour près de 21 millions de mètres cubes distribués chaque année - et 135 000 pour l'assainissement. La CDE, qui compte 230 collaborateurs, exploite en outre neuf stations d'épuration du

Grand Nouméa et un laboratoire, accrédité au niveau national, où sont analysés 75 000 échantillons d'eau chaque année.

Aqua Nord, la société sœur

Depuis 2006, la CDE a transféré à Aqua Nord, nouvelle filiale de Suez Eau France, la plupart de ses activités dans le Nord. Aqua Nord bénéficie aujourd'hui de contrats avec plusieurs communes et syndicats, dont Koumac et le Sivom VKP. Les deux filiales, sociétés sœurs, travaillent en étroite collaboration.



Photo: Cyril Teneza

La société calédonienne des eaux créée en 1989 est devenue en 1995 Calédoniennes des Eaux.